Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 122 (1977)
Heft: 6

Artikel: La guerre indirecte
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344095

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La guerre indirecte

Forme de guerre nouvelle

Il est souvent question, aujourd'hui, de modifications dans l'image que l'on se fait de la guerre. Il ne s'agit pas là seulement de l'évolution technique et tactique de la guerre, notamment à la suite du développement de la technique des fusées et des armes nucléaires mais bien plutôt de l'apparition d'une nouvelle forme de guerre.

Quand Clausewitz parlait de la guerre en disant qu'elle consistait à faire usage de violence pour imposer sa volonté à l'adversaire, il pensait à l'emploi de la puissance militaire. Depuis lors, on a fait l'expérience qu'il était possible d'obtenir beaucoup en appliquant la violence dans le domaine psychique. Aussi, les nouvelles formes de recours à la violence visent-elles essentiellement des effets politiques et psychologiques. Il en résulte diverses appellations: la seconde forme de la guerre, la guerre révolutionnaire, la guerre politique, la guerre psychologique, la guerre indirecte. Cette dernière semble être la plus judicieuse pour désigner les formes de violence qui ne relévent pas de l'affrontement des forces armées. Elle est d'ailleurs utilisée dans le rapport du Conseil fédéral à l'assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse.

Formes et moyens

Parmi les exemples de guerre indirecte, citons notamment l'agitation, la propagande, le chantage, le terrorisme, le sabotage économique, la perturbation du ravitaillement en matières premières et en vivres, la constitution de gouvernements dissidents, la constitution de mouvements clandestins, la guérilla.

Toutes ces nouvelles formes de guerre ont des traits communs, qui les distinguent de la guerre traditionnelle. En ce qui concerne les moyens de combat, on constate une importance grandissante des facteurs politiques et psychologiques. Le général Beaufre a d'ailleurs déclaré que l'élément psychologique était devenu déterminant dans la guerre moderne. Dans la guerre indirecte surtout, il s'agit d'un « affrontement des volontés ». En ce qui concerne les formes de combat, ce qui différencie essen-

tiellement la guerre classique de la guerre indirecte c'est que, dans cette dernière, la décision ne s'arrache pas les armes à la main sur le champ de bataille: on la recherche dans le domaine politique et psychologique. C'est pourquoi on parle parfois de psychopolitique. On entend par là l'ensemble des mesures permettant de susciter respectivement de modifier la détermination des troupes et populations du propre parti et celles de l'adversaire.

Effets sur la population

La constatation qu'une guerre moderne a un caractère global, c'est-à-dire qu'elle affecte aussi l'ensemble de la population, vaut aussi, et même davantage, pour la guerre indirecte: le sabotage économique, la perturbation de l'approvisionnement du pays ne touchent pas seulement l'armée mais surtout la population; les attentats sont essentiellement dirigés contre des personnes et des installations civiles: le chantage soumet principalement les autorités civiles à la nécessité de prendre des décisions politiques délicates, susceptibles d'engager le pays tout entier; une propagande soutenue met surtout à l'épreuve le moral de la population; l'activité des groupes d'extrémistes et des partis clandestins se manifeste dans le domaine civil; la guérilla a certes le caractère d'actions militaires, mais elle est dépendante de l'appui de la population, à laquelle elle peut nuire.

Le rôle éminent du moral de la population dans une guerre moderne, l'importance croissante des domaines civils dans le cadre de la défense nationale et le caractère global de la guerre indirecte ont été déterminants pour l'éclosion de la notion de défense générale.

Le facteur militaire

On sait que les actions d'ordre psychologique sont caractérisées par le fait qu'elles peuvent être menées en temps de paix déjà et qu'on peut en espérer des effets sur le déroulement du conflit armé envisagé. Il peut même être possible d'atteindre une série de « buts de guerre » par simple emploi de moyens psychologiques donc sans recours aux armes. L'idéal est d'éviter les frais d'une guerre en obtenant tout ce qu'on veut par la seule arme psychologique.

Ces réflexions justes en soi risquent toutefois de conduire à sous-estimer dangereusement le facteur militaire dans les conflits entre Etats surtout dans les circonstances où la guerre indirecte se manifeste de plus en plus.

Il est vrai que le danger d'escalade nucléaire a retenu jusqu'ici les « super grands » de s'affronter par les armes et que la guerre semble dès lors avoir perdu de son importance comme moyen classique pour les Etats d'imposer leur volonté à d'autres. Il n'en existe pas moins des menaces de recours à la guerre. Le facteur militaire continue donc à jouer un rôle déterminant même s'il se manifeste désormais dans un contexte psychopolitique. Les Etats continuent à développer leur puissance militaire non pas tant pour obtenir une supériorité à prouver dans une bataille mais à brandir comme moyen de menace crédible dans le cadre de la guerre indirecte.
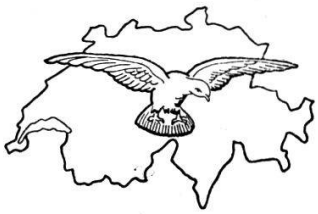
Union suisse
pour la protection des civils